**COMMENT POSTULER POUR ETUDIER DANS LES UNIVERSITES TURQUES?**

Vous pouvez obtenir une éducation aux normes européennes en turc ou en anglais dans les fondations et les universités d’Etat en Turquie dans de nombreux domaines comme la santé, le droit, les sciences politiques, l'ingénierie et les sciences sociales.

Afin de pouvoir s'inscrire au programme de premier cycle, les étudiants internationaux doivent d'abord examiner les dates de candidature dans les sites web des universités et décider à quelle université et filière ils veulent s’inscrire.

Les étudiants peuvent également obtenir plusieurs préinscriptions dans différentes universités.

Afin de finaliser leurs inscriptions, les étudiants qui sont admis provisoirement à l’université, doivent compléter les documents requis et les soumettre au bureau international ou au service de scolarité des universités.

**La première chose que vous devrez faire:**

1. En examinant les sites des universités en Turquie, vous décidez que vous allez étudier à l'université d'Etat ou privée.
2. Vous devrez décider dans quelle ville, université et dans quel département que vous voulez étudier.
3. Nous vous recommandons de vous inscrire dans plus d'une université avant la date d'inscription finale.
4. Vous pouvez vous préinscrire au formulaire d’inscriptions et obtenir des conseils de notre part si vous le souhaitez. ( <http://issa.org.tr/ucretsiz-tercih-danismanligi/> )
5. En ce qui concerne l’admission à l’université; Veuillez contacter l'université avec les documents nécessaires à la date d'inscription.

**Les documents nécessaires pour l’inscription définitive à l’université**

* + - 1. Formulaire de demande en ligne (L'application sera faite à partir du site de l'université)
      2. Certificat de diplôme ou résultat d’examen (notarié et traduit en langue turque)
      3. - Certificat d’équivalence de diplôme (au ministère de l'éducation nationale ou au consulat de Turquie)
      4. Relevés des notes (copie notariée du document)
      5. La photocopie du passeport (photo et page contenant les informations d'identité)
      6. Carte de séjour (disponible après l’inscription)
      7. Police d’assurance maladie (disponible après l’inscription)
      8. Certificat d’examens de qualification de la langue turque (si disponible)
      9. Une copie du certificat de langue étrangère (si disponible)
      10. Examen des étudiants étrangers (YOS) pas besoin pour les universités des fondations
      11. Photo de passeport (6 pièces)
      12. Reçu de frais de scolarité
      13. Fournir un document de prise en charge financière pour les études universitaires.

[www.issa.org.tr](http://www.issa.org.tr) / [www.eduinturkey.org](http://www.eduinturkey.org) ( <http://issa.org.tr/ucretsiz-tercih-danismanligi/>)